

Rapport des résultats d'enquêtes CGE 2023



Rapport rédigé par Luna CHETRIT

Sous l'encadrement de Fabienne MAROILLE et d'AgroParisTech Service Etudes

I.	L'enquête	4
1)	Méthodologie et réalisation	4
2)	Taux de participation	4
II.	L'emploi	6
1)	Situation professionnelle	6
2)	Type de contrat	7
3)	Durée moyenne de recherche du premier emploi	8
4)	Secteurs	9
5)	Fonctions	10
6)	Localisation des entreprises	11
III.	La rémunération	13
1)	Valeurs et évolutions	13
2)	Par secteur	14
3)	Par fonction	15
4)	Par promotion	15
5)	Par localisation	16
6)	Par sexe	17
7)	Selon le statut de l'employeur	18
IV.	L'école	18
1)	Les domaines	18
2)	La césure	20
3)	L'apprentissage	22
4)	Satisfaction vis-à-vis de la formation AgroParisTech	23
5)	Apports et manques de l'école	24

I. L'enquête

1) Méthodologie et réalisation

Le présent rapport aborde l'enquête d'insertion professionnelle des trois promotions sortantes, menée par l'Observatoire de l'emploi d'AgroParisTech et réalisée à l'aide du logiciel SPHINX. L'enquête des promotions 2020 et 2021 a débuté le 5 décembre 2022. Les jeunes diplômés ont pu remplir le questionnaire de plus de 200 questions concernant leur situation professionnelle jusqu'au 14 février 2023. Les étudiants de la promotion 2022 ont été enquêtés du 2 février au 17 mars 2023.

Les jeunes diplômés ont été contactés par mail via le logiciel SPHINX principalement, mais aussi par téléphone ou LinkedIn.

2) Taux de participation

Sur 1 170 jeunes diplômés, 919 ont répondu à l'enquête. Le taux de réponse total est donc de 79%. Le détail des taux de participation est donné ci-dessous.

Promotion 2022

	Apprentis		Non apprentis		Total Ingénieurs		
	H	F	H	F	H	F	Total
Effectif	10	17	114	245	124	262	386
Répondants	10	14	94	207	104	221	325
Taux de participation	100,0%	82,4%	82,5%	84,5%	83,9%	84,4%	84,2%

Promotion 2021

	Apprentis		Non apprentis		Total Ingénieurs		
	H	F	H	F	H	F	Total
Effectif	16	24	140	229	156	253	409
Répondants	15	22	103	169	118	191	309
Taux de participation	93,8%	91,7%	73,6%	73,8%	75,6%	75,5%	75,6%

Promotion 2020

	Apprentis		Non apprentis		Total Ingénieurs		
	H	F	H	F	H	F	Total
Effectif	17	23	112	223	129	246	375
Répondants	15	22	86	162	101	184	285
Taux de participation	88,2%	95,7%	76,8%	72,6%	78,3%	74,8%	76,0%

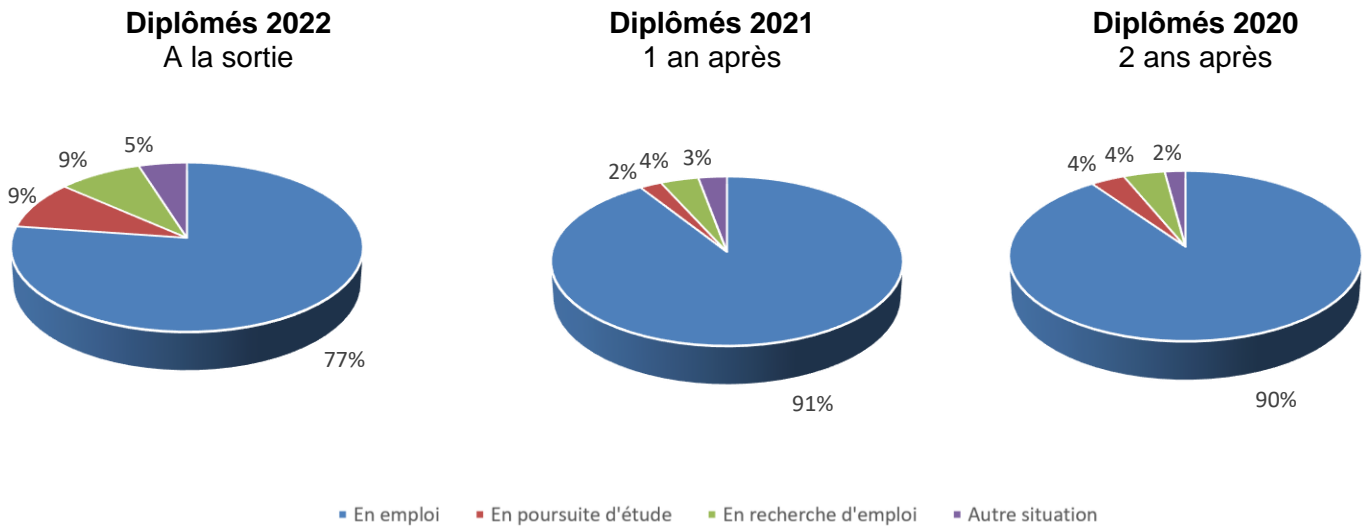
Il semble y avoir une différence de participation entre apprentis et non apprentis. Les promotions d'apprentis étant plus restreintes, et des relances ayant été faites avec l'aide du CFA, leur taux de réponse avoisine 100% à la sortie.

Les taux de réponses sont satisfaisants : 84,2% pour les diplômés 2022, 75,6% pour les diplômés 2021 et 76,0% pour les diplômés 2020. Le taux de réponse d'une promotion diminue d'année en année après le diplôme. Les jeunes diplômés s'émancipent de l'école petit à petit. Ils consultent moins leurs adresses AgroParisTech et leurs coordonnées ont parfois changé. Il se peut également qu'une fois bien intégrés dans le monde professionnel, les actifs aient moins de temps à consacrer à l'enquête. D'autant plus que, l'étude étant répétée trois ans d'affilée, certains diplômés pensent y avoir déjà répondu et n'ouvrent donc pas l'enquête.

II. L'emploi

1) Situation professionnelle

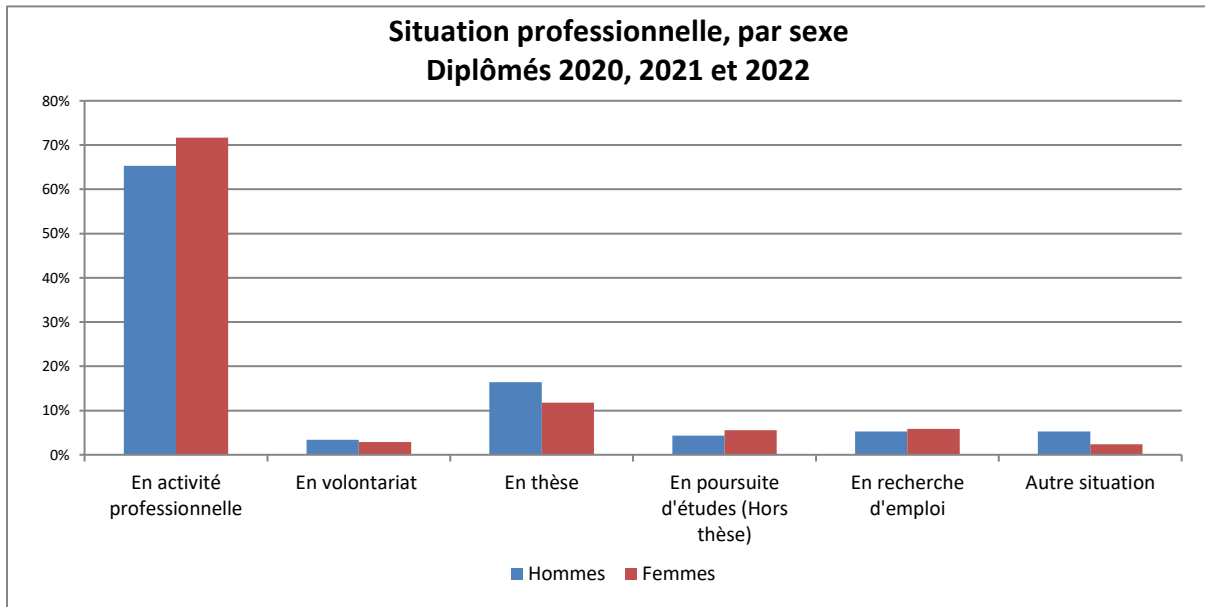
Les graphiques suivants illustrent la répartition de la situation professionnelle des enquêtés.



La grande majorité des jeunes sont en emploi (dont thèses et volontariats) au moment de l'enquête. Cette proportion augmente avec le temps : 77% de la promotion diplômée en 2022, et autour de 90% des promotions de 2021 et de 2020.

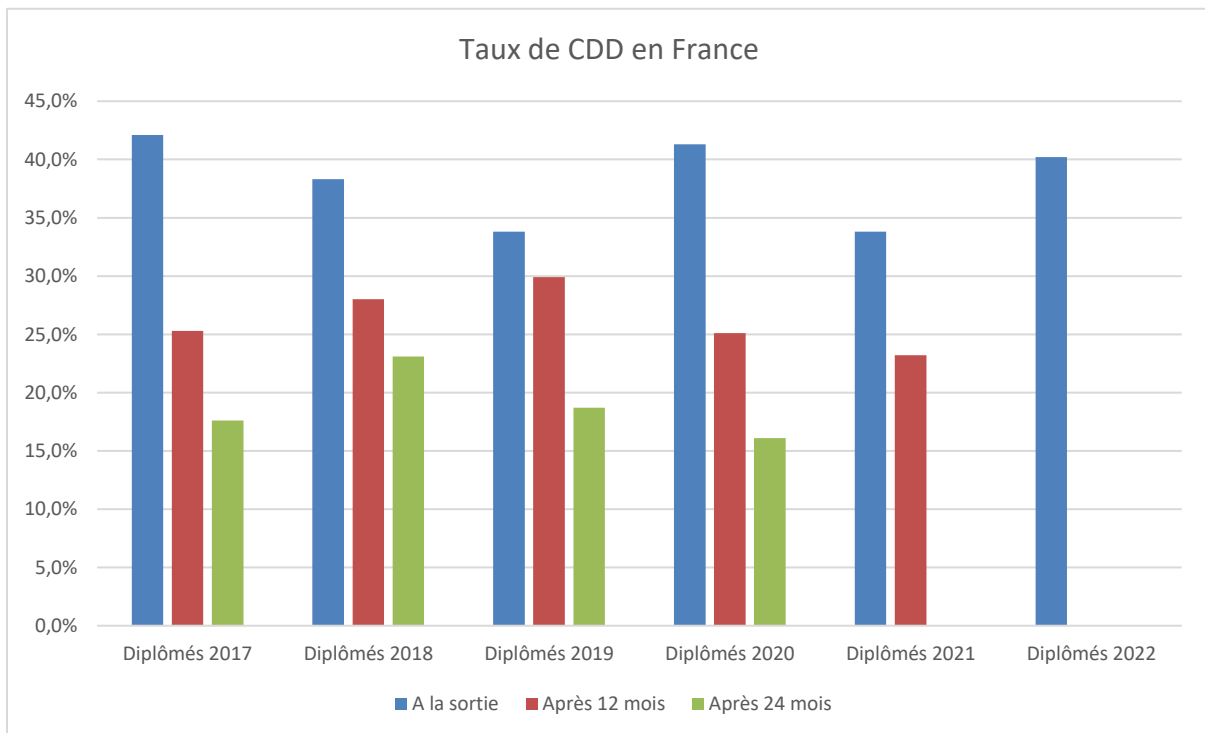
A contrario, plus on s'éloigne de la date d'obtention du diplôme, plus la part d'enquêtés en poursuite d'études et en recherche d'emploi est faible. La proportion de répondants en poursuite d'études diminue particulièrement fortement : de 9% pour les nouveaux diplômés à 2% après 12 mois. Les raisons principales de la poursuite d'études sont l'acquisition d'une double compétence, une réorientation professionnelle et un perfectionnement dans le domaine. Les formations étant pour la grande majorité d'une durée d'un an, ce qui explique la décroissance l'année suivant la sortie.

Le taux de répondants en recherche d'emploi décroît fortement entre la sortie de l'école et l'année suivant le diplôme (respectivement 9% et 4%), ils ont bénéficié de plus de temps de recherche. La proportion de demandeurs d'emploi est stable entre 12 et 24 mois.



On peut noter que sur les trois promotions combinées, les femmes ont un peu plus tendance à être en emploi, et les hommes un peu plus tendance à partir en thèse.

2) Type de contrat



Le taux de CDD en France diminue d'année en année après le diplôme. Environ 40% des enquêtés de la promotion 2022 en activité professionnelle déclarent être en CDD, contre environ 20% pour la promotion 2021.

On constate que le taux de CDD à la sortie de l'école est haut cette année, proche de l'enquête réalisée en 2020. Cependant, malgré un taux haut, les diplômés en 2020 ont vu leur situation nettement améliorée depuis. Après 24 mois, seuls 16,1% des répondants sont en CDD, proportion particulièrement basse en comparaison avec les autres promotions.

3) Durée moyenne de recherche du premier emploi

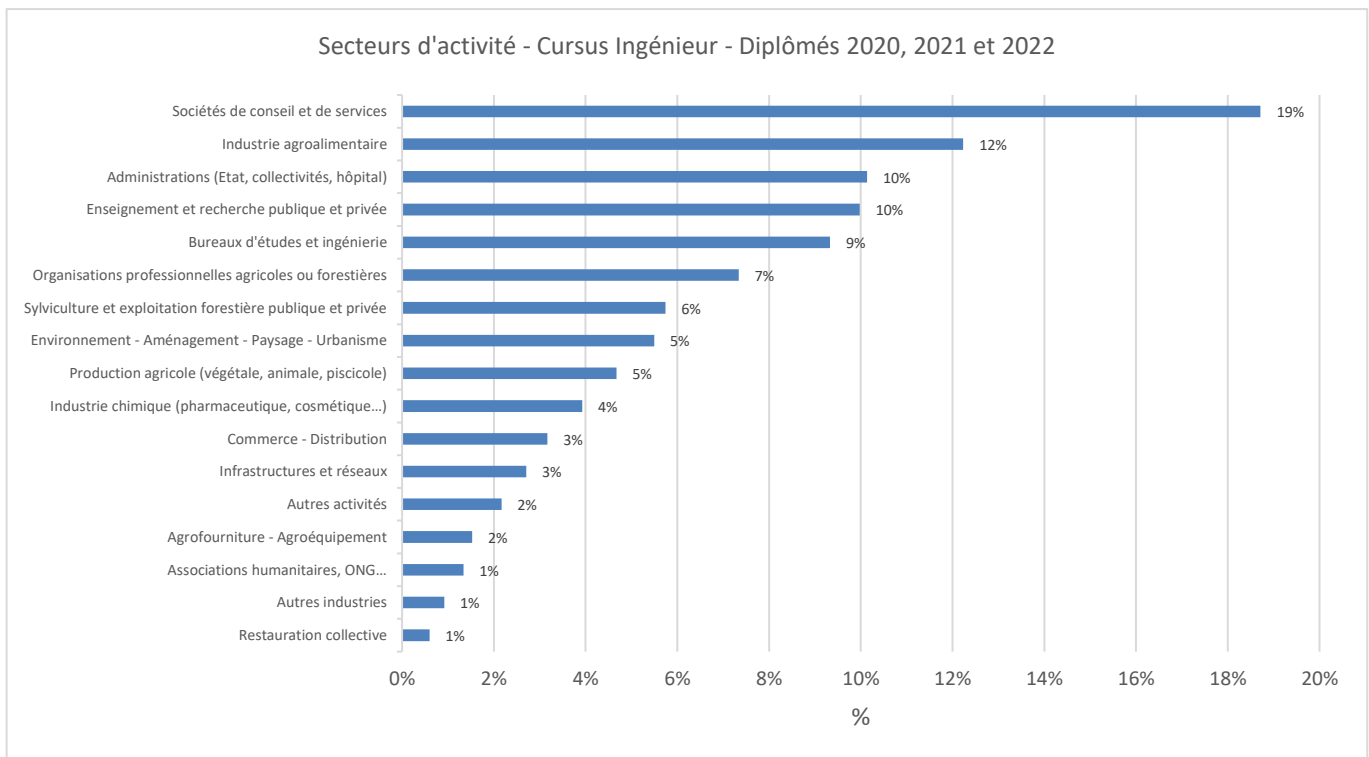
On s'intéresse ici aux enquêtés en activité professionnelle, en volontariat ou bien ayant déjà travaillé.

	Diplômés 2020	Diplômés 2021	Diplômés 2022
Emploi trouvé avant l'obtention du diplôme	42%	46%	50%
Moins de 2 mois	28%	28%	33%
Entre 2 et 4 mois	12%	14%	11%
Entre 4 et 6 mois	8%	8%	6%
Plus de 6 mois	11%	4%	1%

La moitié des diplômés 2022 ont trouvé un emploi avant même l'obtention du diplôme, et 33% ont trouvé un emploi dans les deux mois après le diplôme.

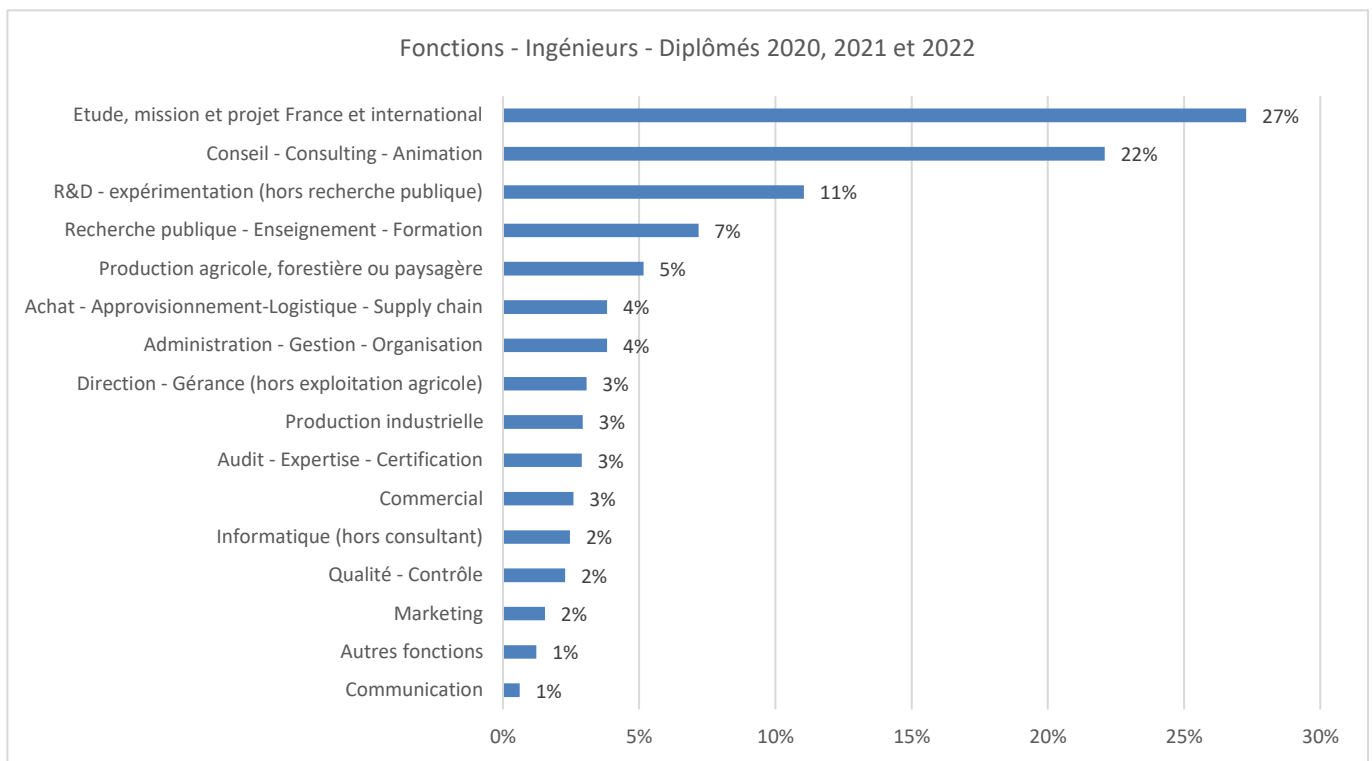
4) Secteurs

Dans cette sous-section et la suivante, les résultats sont donnés pour les trois promotions combinées. Il est difficile, pour la répartition des emplois occupés par secteurs ou par fonctions, de déterminer si les différences entre promotions sont dues à des différences d'intérêt ou à des différences d'opportunités professionnelles associées à l'expérience. Il est donc préférable de combiner les trois promotions, obtenant ainsi une tendance plus stable. Les emplois considérés ici incluent les volontariats.



Les sociétés de conseil et de services sont celles qui accueillent le plus de jeunes diplômés, environ un cinquième des diplômés. Viennent ensuite les industries agroalimentaires, stables par rapport à l'année dernière. La proportion de diplômés en emploi dans le secteur des organisations professionnelles agricoles ou forestières est en baisse (-4 pts), au profit des administrations (+ 1 pt), de l'enseignement et de la recherche (+1 pt) et des bureaux d'études et ingénierie (+3 pts).

5) Fonctions

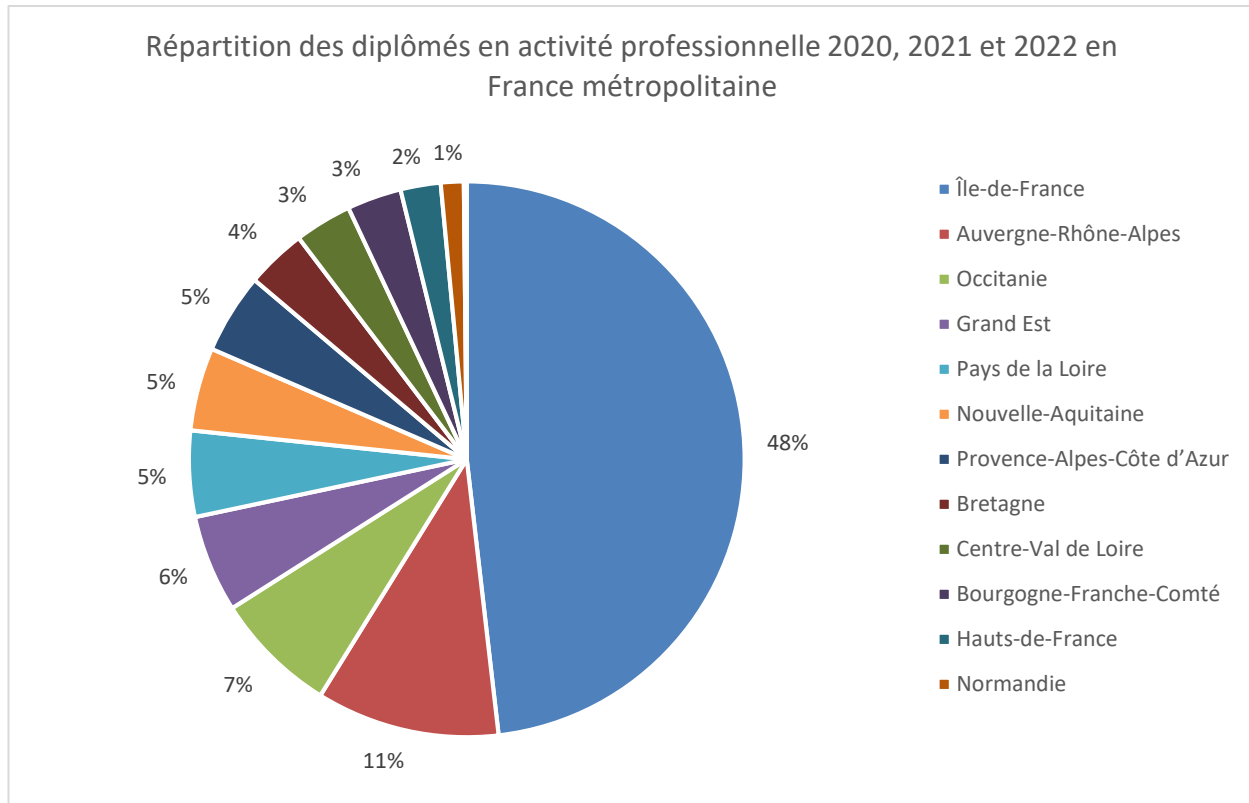


Les trois fonctions les plus importantes – à savoir les études, missions et projets, le conseil-consulting-animation, et la R&D-expérimentation – sont les mêmes que pour les enquêtes 2022 et 2021. Elles représentent plus de 60% des fonctions des diplômés 2020, 2021 et 2022.

6) Localisation des entreprises

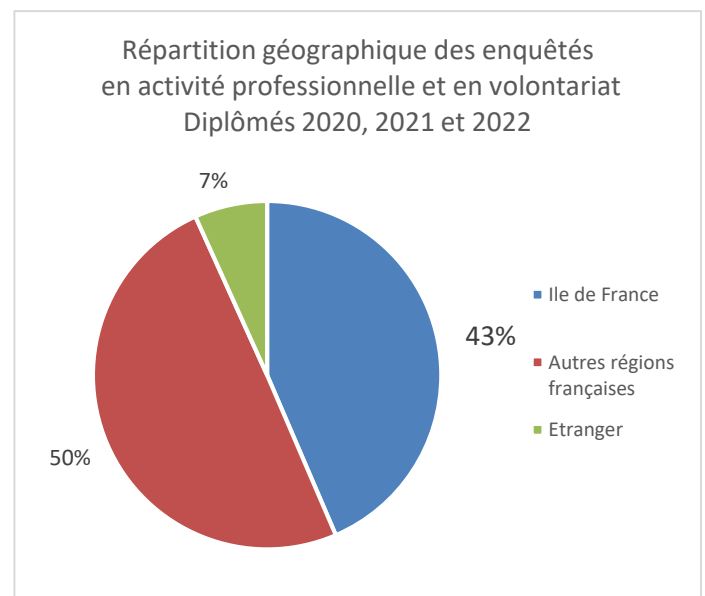
- Répartition en France métropolitaine

On constate que 48% des diplômés sont en emploi dans une structure francilienne. L'autre moitié se répartit sur le reste du territoire métropolitain. En province, les régions Grand Est, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie sont les plus attractives avec à elles trois 24% des enquêtés.

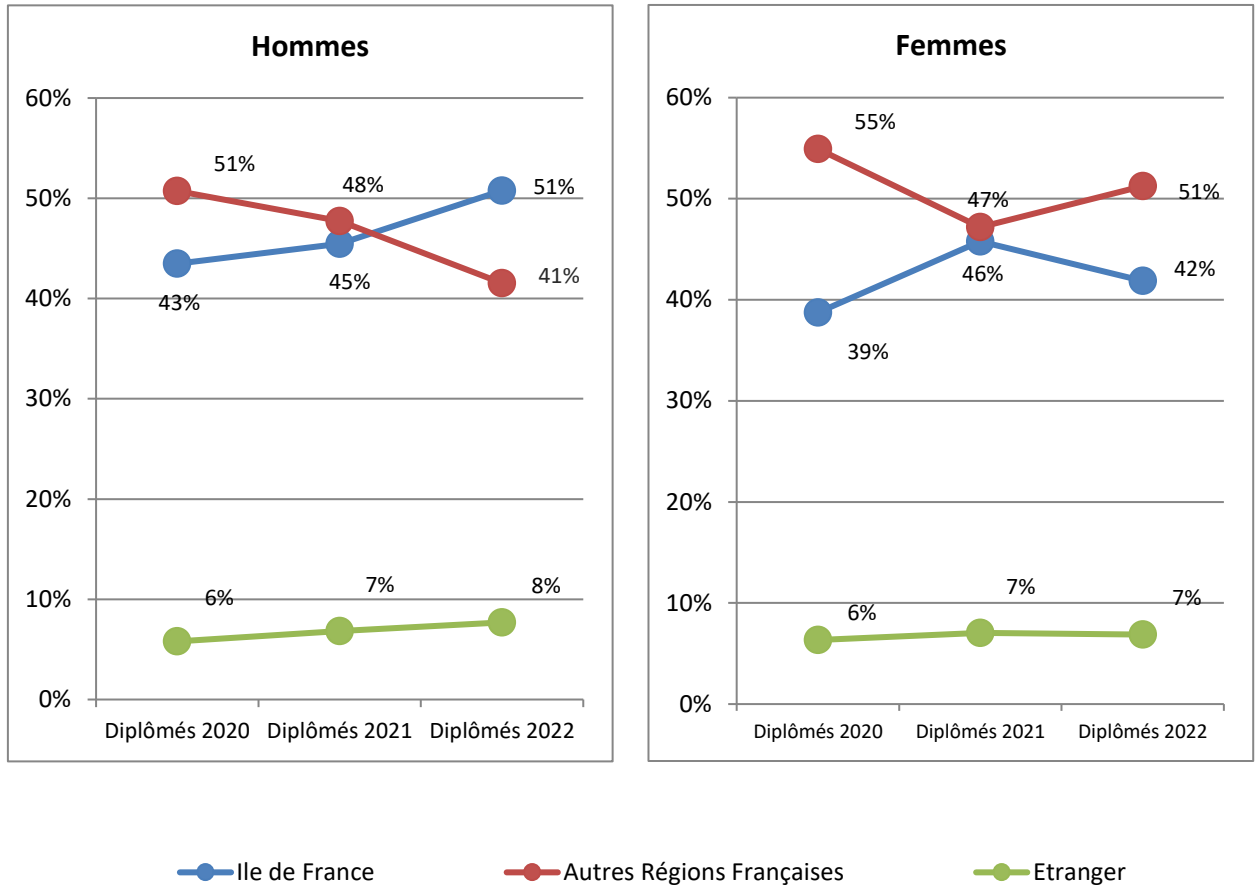


- Répartition en France et à l'étranger

43% des répondants travaillent en Ile de France pour 50% dans les autres régions françaises. Seulement 7% des jeunes travaillent à l'étranger.



Localisation de l'emploi, par sexe et par promotion



On peut noter que les femmes ont une plus forte tendance à quitter la région parisienne (39% des diplômées 2020 et 42% pour les diplômées 2022). Les hommes et les femmes exercent à l'étranger dans les mêmes proportions (7% pour les femmes et 8% pour les hommes diplômés en 2022).

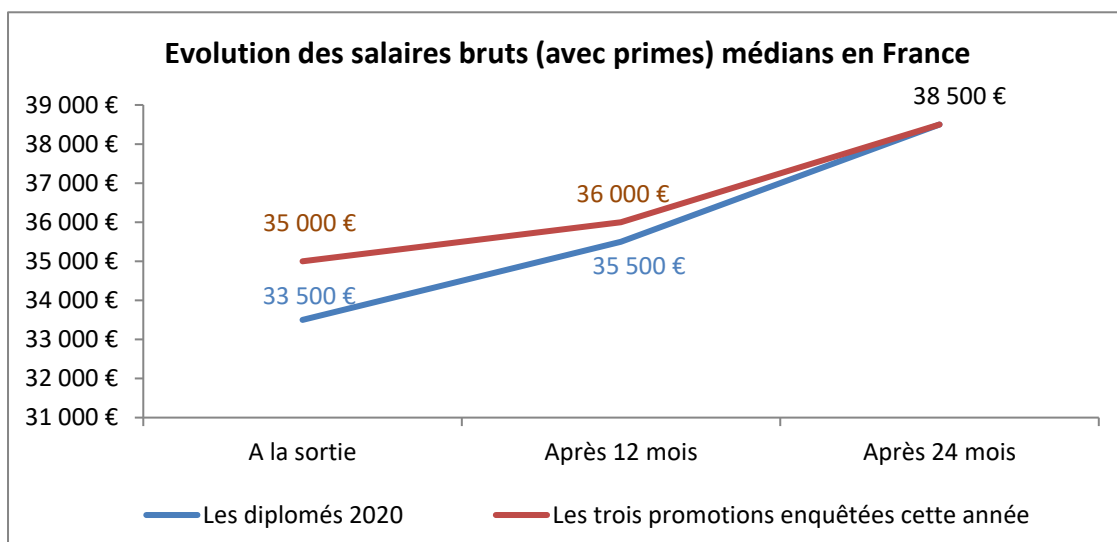
III. La rémunération

1) Valeurs et évolutions

Le graphique ci-dessous permet de visualiser de deux manières les évolutions de salaire d'année en année après le diplôme :

- En suivant les diplômés 2020 enquêtés à la sortie (enquête 2021), au bout de 12 mois (enquête 2022), et au bout de 24 mois (enquête actuelle, 2023)
- En comparant les diplômés 2020, 2021 et 2022 enquêtés cette année

Les salaires considérés sont les salaires bruts avec primes médians en France, hors temps partiel et volontariats.



Dans les deux cas, les salaires augmentent à mesure que les diplômés gagnent en expérience.

A expérience égale, il semble que les promotions les plus récentes soient mieux rémunérées. Par exemple, à la sortie, les diplômés 2020 avaient un salaire médian de 33 500€, tandis que les diplômés 2022 ont un salaire médian de 35 000€.

	Promotion 2020	Promotion 2021	Promotion 2022
Salaire moyen France	39 469 €	36 231 €	35 860 €
Salaire médian France	38 500 €	36 000 €	35 000 €
Salaire moyen étranger	63 550 €	32 033 €	45 945 €
Salaire médian étranger	48 000 €	30 000 €	43 800 €

Pour les promotions 2020 et 2022, comme lors des enquêtes précédentes, les salaires à l'étranger sont en moyenne supérieurs aux salaires en France. Cette différence pourrait s'expliquer par un écart de pouvoir d'achat ou par un emploi mieux valorisé à l'étranger. Cependant, la promotion 2021 présente une tendance inverse, avec des salaires plus hauts en France.

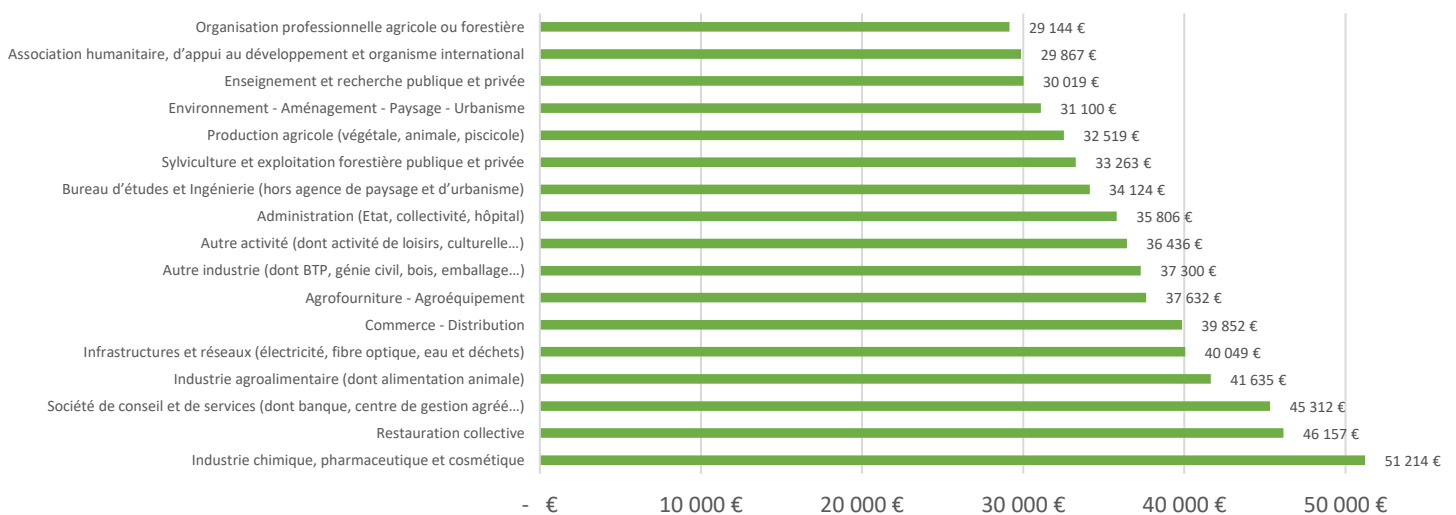
En France, les salaires moyens et médians sont proches, attestant d'une répartition plutôt uniforme des salaires.

A l'étranger, la promotion 2020 présente un salaire moyen beaucoup plus élevé que le salaire médian, ce qui atteste du fait qu'un petit nombre de salaires très hauts contribuent à faire augmenter la moyenne largement.

Pour la suite de l'étude, on considère les **salaires bruts annuels avec primes des jeunes diplômés en activité professionnelle salariés et à temps plein en France et à l'étranger.**

2) Par secteur

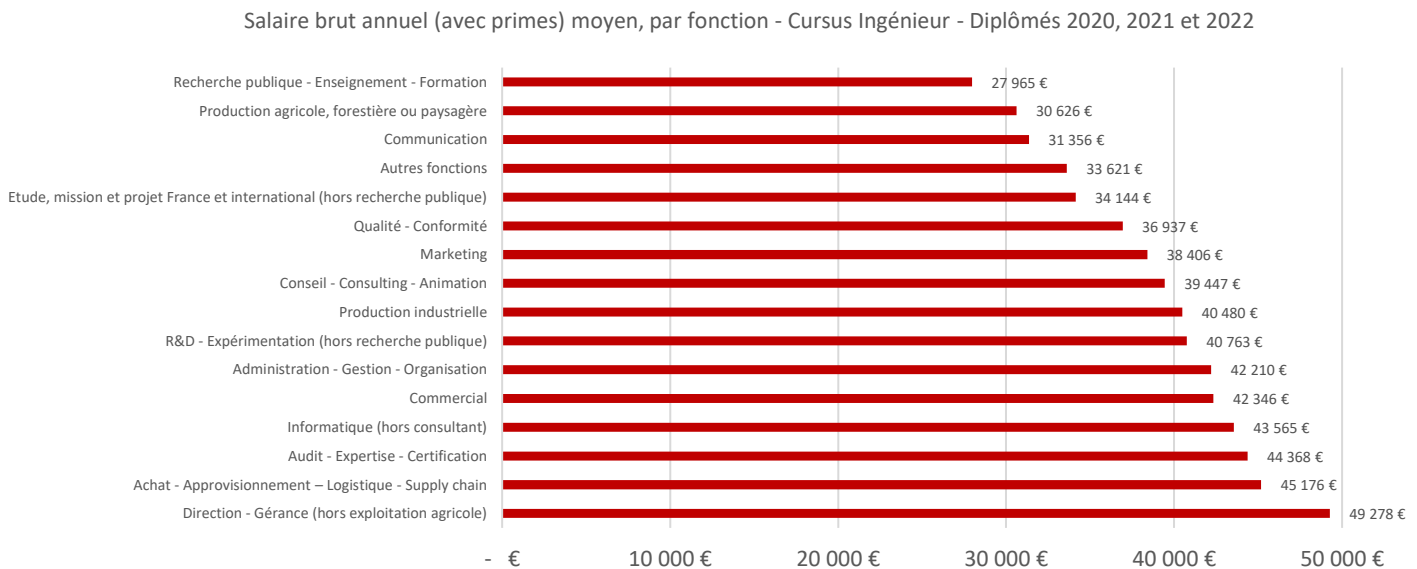
Salaires brut annuel (avec primes) moyen, par secteur - Coursus ingénieur - Diplômés 2020, 2021 et 2022



L'industrie chimique, pharmaceutique et cosmétique ainsi que les sociétés de conseil et de services offrent les salaires les plus élevés en moyenne. La restauration collective ne représentant qu'1% des diplômés, sa rémunération n'est pas forcément représentative.

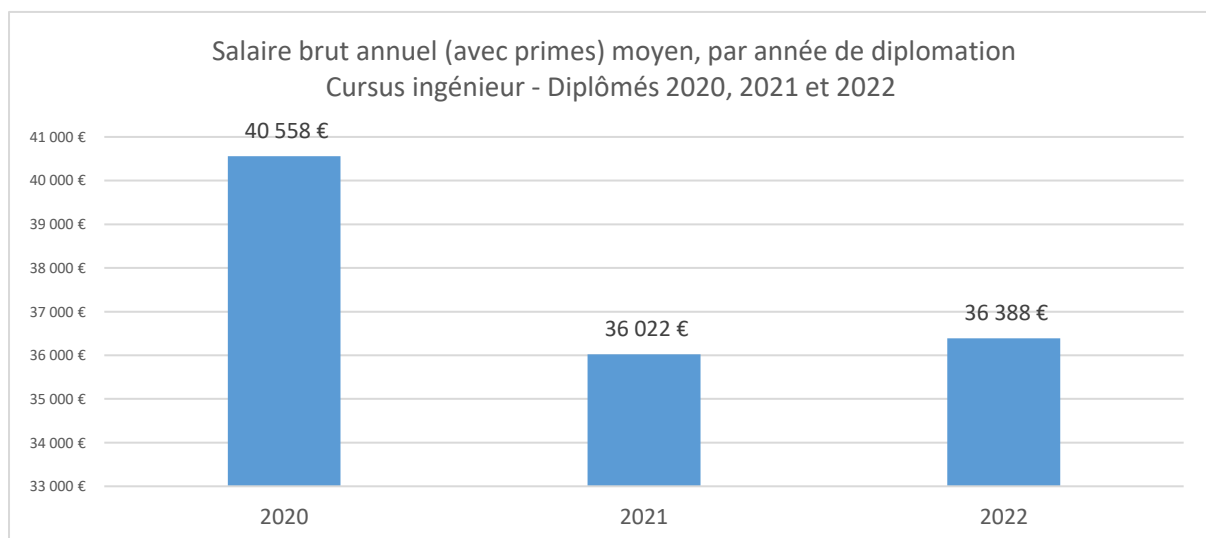
À l'inverse, les organisations professionnelles agricoles ou forestières et les organismes humanitaires et d'aide au développement sont moins rémunérateurs, avec des moyennes autour de 29 000€. Il y a donc un écart de 22 000 € entre le secteur le plus rémunérateur et le secteur le moins rémunérateur, l'équivalent d'environ 1 800 € par mois.

3) Par fonction



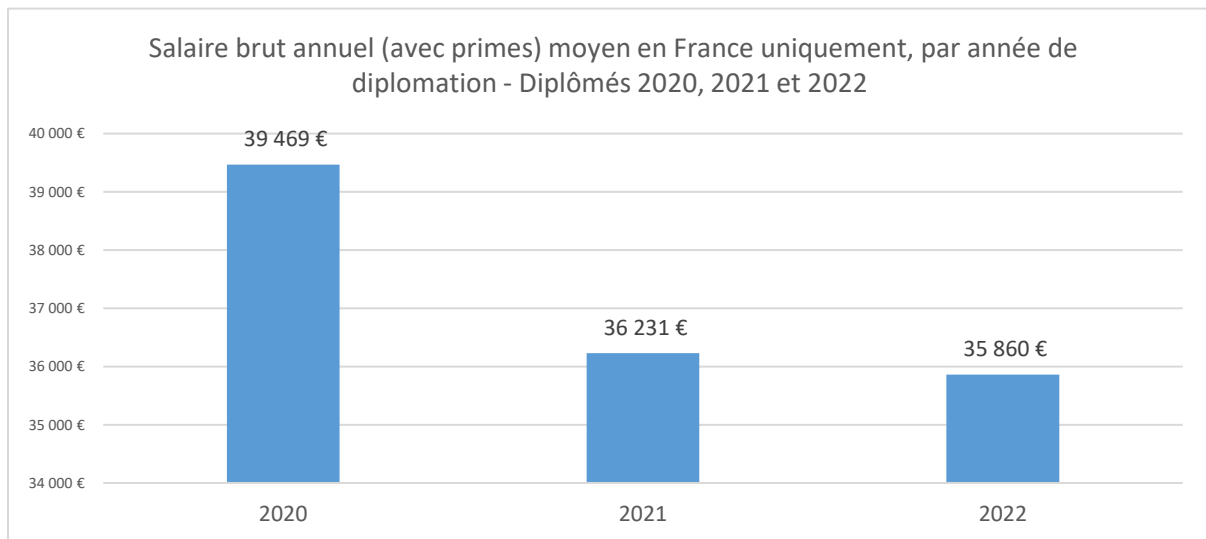
Comme pour les secteurs, les écarts de salaire entre types de fonctions sont élevés. Alors que les employés en direction et gérance (hors exploitations agricoles) touchent en moyennent presque 50 000€ par an, les salaires moyens en recherche publique, enseignement et formation sont d'environ 28 000€, soit un écart de 22 000 € entre les extrêmes.

4) Par promotion

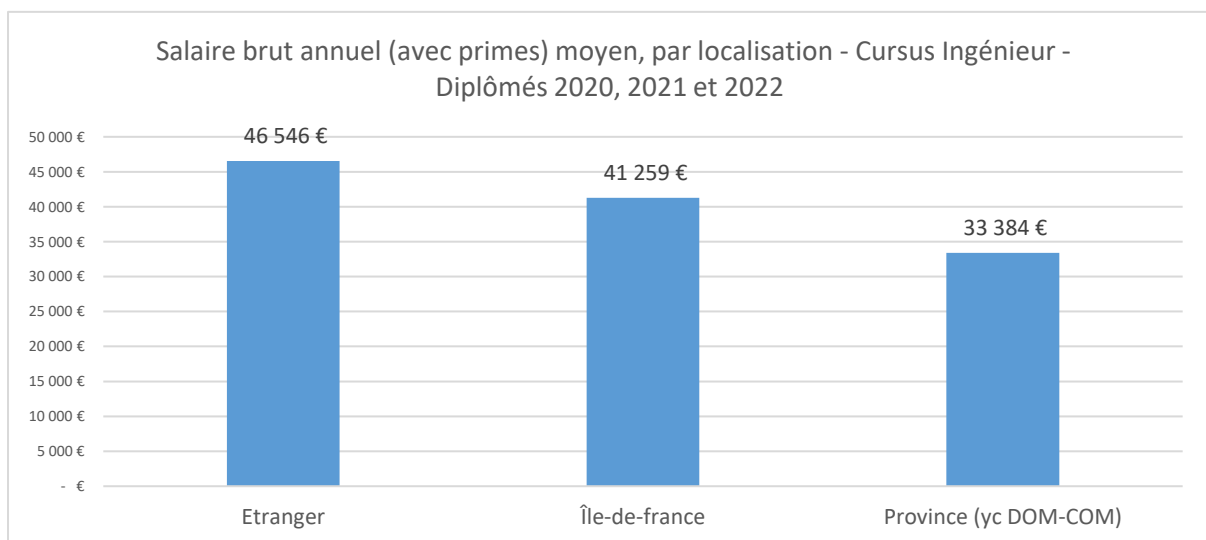


On constate sur ce graphique que les salaires sont de plus en plus élevés en s'éloignant de la diplomation (environ 3 500€ de plus à 24 mois qu'à la sortie). Les salaires moyens avec primes sont légèrement plus élevés chez les diplômés 2022 que chez les diplômés 2021, mais cette différence est en fait due aux salaires à l'étranger. Ci-dessous, le graphique des salaires moyens avec primes des diplômés en activité professionnelle en France uniquement indique

bien une augmentation de la rémunération avec les années séparant les jeunes de la diplomation.

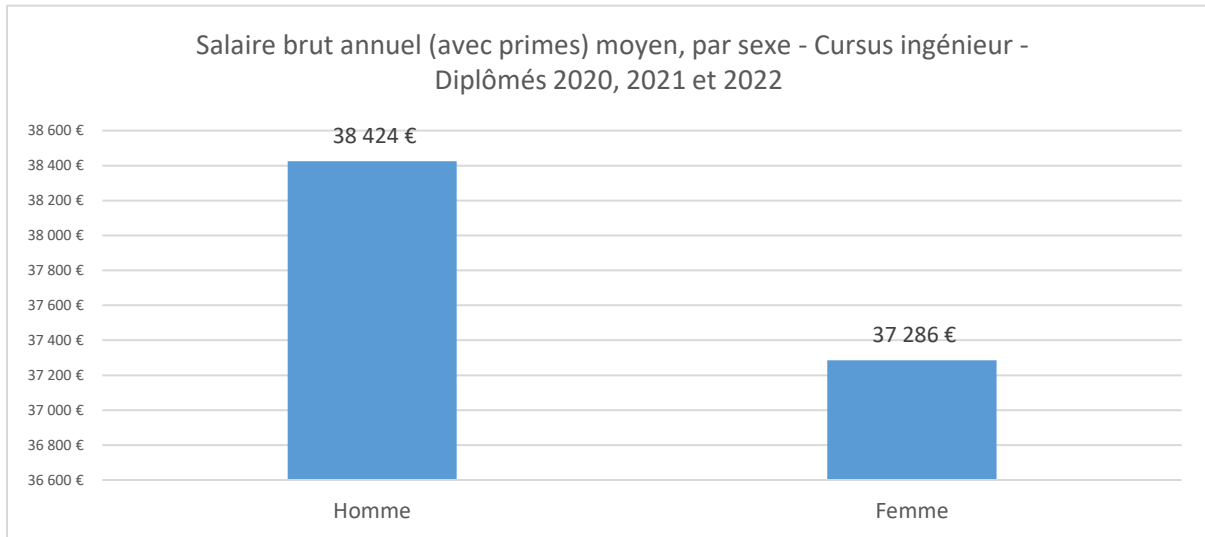


5) Par localisation

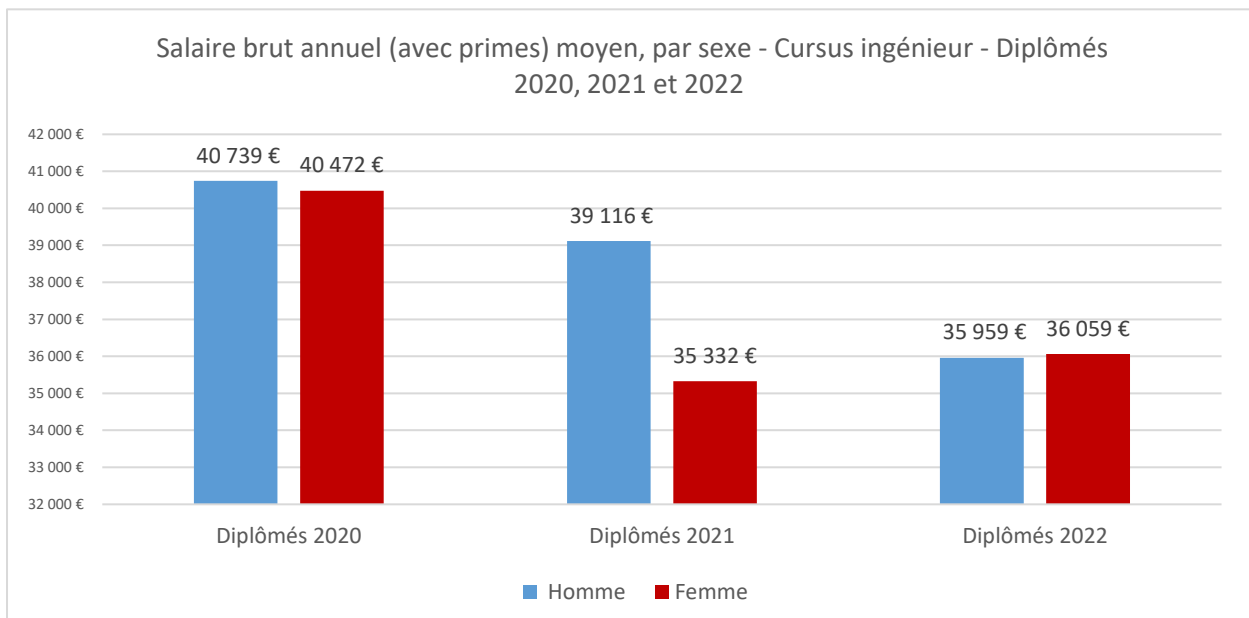


Cet histogramme révèle qu'en moyenne, les salaires bruts annuels sont plus élevés en Ile-de-France qu'en province (avec une différence de l'ordre de 7 900€).

6) Par sexe

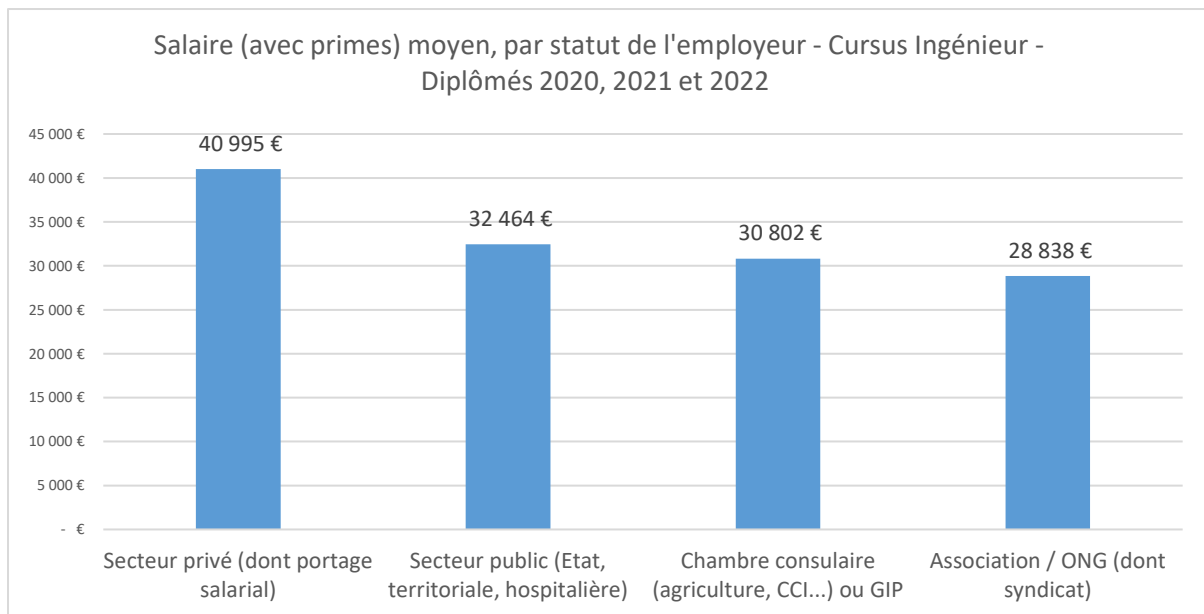


On remarque une différence de salaire moyen entre hommes et femmes d'un peu plus de 1100€ en faveur des hommes, ce qui reste difficilement interprétable puisque les salaires sont directement liés aux postes occupés.



On observe que cette différence ne vient que de la promotion 2021 pour laquelle l'écart sur le salaire brut annuel avec primes médian est de 3800€ entre hommes et femmes.

7) Selon le statut de l'employeur



Le salaire brut annuel moyen est plus élevé chez les jeunes travaillant dans le secteur privé (environ 8500€ de plus que dans le secteur public). Que l'employeur soit dans le secteur public, dans une association/ONG, ou dans une chambre consulaire les salaires restent dans une fourchette d'environ 2000€ autour de 30500€.

IV. L'école

L'un des objectifs de l'enquête est de déterminer l'influence des types de parcours des étudiants sur leur insertion professionnelle une fois diplômés. Les parcours dépendent notamment des domaines choisis en deuxième année, de la césure et de l'apprentissage.

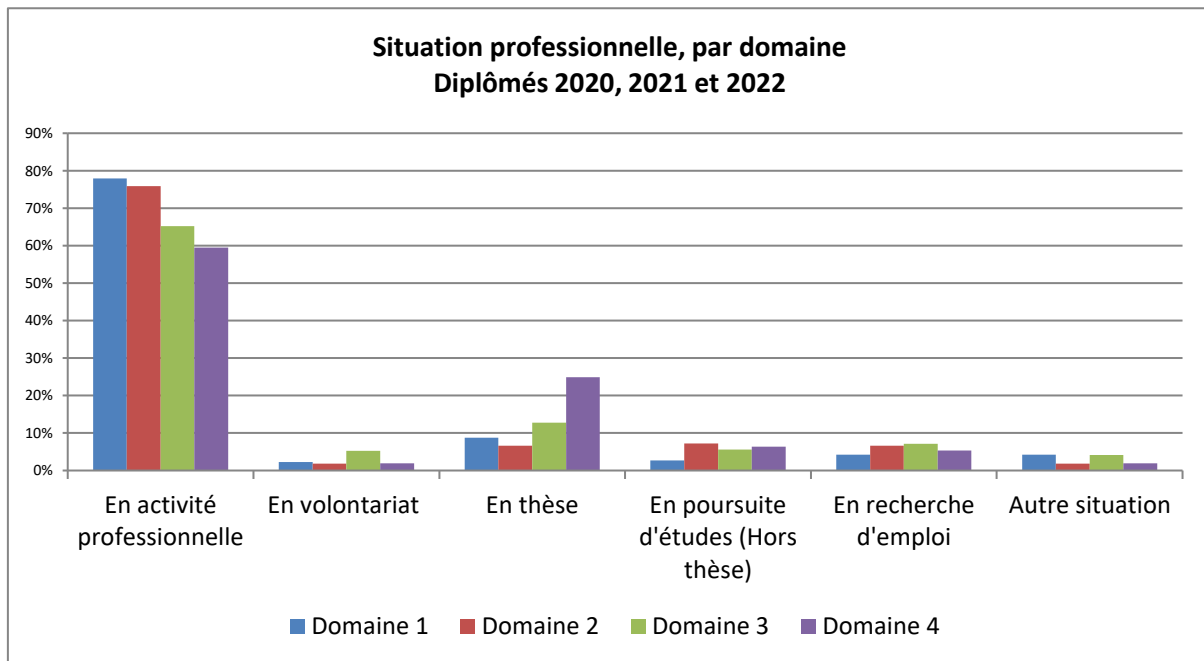
Le dernier objectif de l'étude est d'enquêter sur la satisfaction des anciens étudiants vis à vis d'AgroParisTech. Ces résultats sont présentés en fin de rapport.

1) Les domaines

Les étudiants de deuxième année du cursus ingénieur ont le choix entre 4 domaines :

- Domaine 1 : productions durables, filières, territoires
- Domaine 2 : ingénierie des aliments, biomolécules et énergie
- Domaine 3 : gestion et ingénierie de l'environnement
- Domaine 4 : ingénierie et santé : homme, bioproduits, environnement

Des tendances de situations professionnelles se distinguent en fonction de ce choix de domaine.

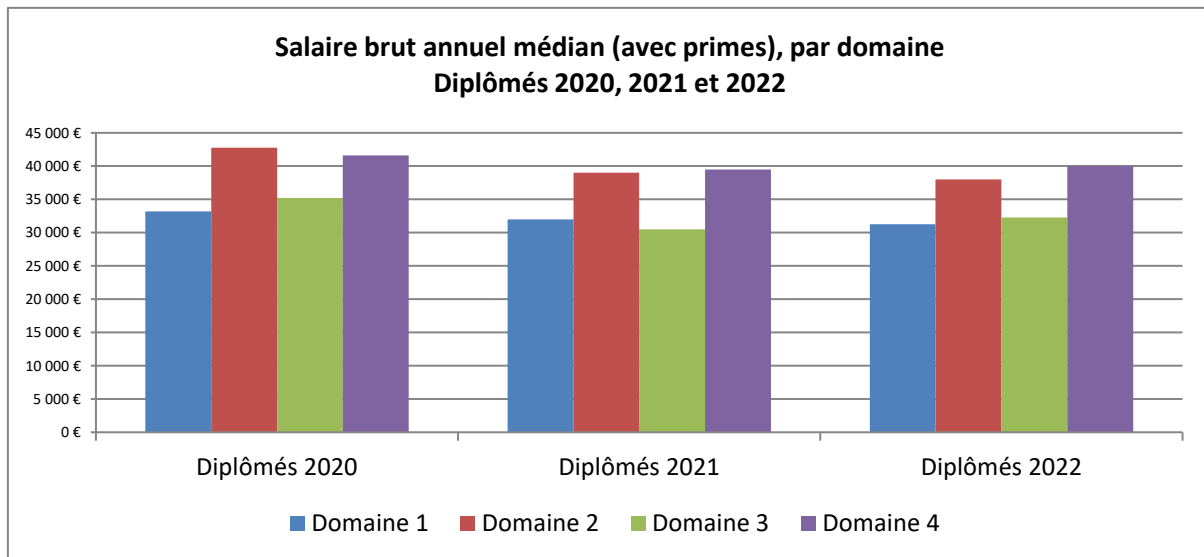


Pour beaucoup, les diplômés ayant suivi les domaines 1 et 2 partent directement en emploi, avec en tête les diplômés du domaine 1 dont 78% sont en emploi. Peu d'entre eux poursuivent en thèse ou partent en volontariat. Cependant, les diplômés du domaine 2 sont ceux qui poursuivent le plus en études (7% des répondants).

Les domaines 3 puis 4 sont les domaines ayant le moins de jeunes diplômés en activité professionnelle. Ils se tournent plutôt vers des thèses. C'est le domaine 4 qui compte le plus de thèses (25% des répondants).

Les jeunes du domaine 3 s'orientent vers le volontariat et les thèses et sont les plus nombreux en recherche d'emploi.

Des disparités s'observent également en termes de salaire médian en fonction du domaine.



Comme évoqué précédemment, il y a une hausse des salaires d'année en année après le diplôme. Cette tendance est marquée pour le domaine 1 et 2. Cependant, pour les domaines 3 et 4, on remarque que les diplômés 2022 ont des salaires médians légèrement plus élevés que les diplômés 2021.

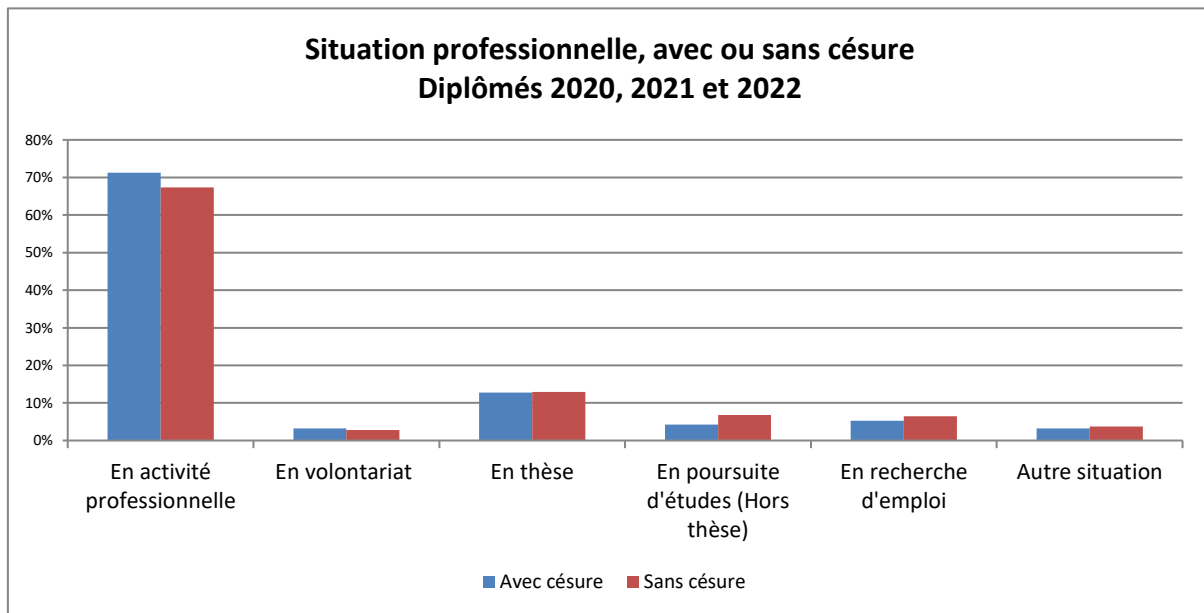
Mais ce graphique souligne surtout les disparités d'un domaine à l'autre au sein d'une même promotion. Les diplômés des domaines 2 et 4 ont les salaires les plus hauts (respectivement 38 000 et 40 000€ pour les diplômés 2022). Les domaines 1 et 3 sont moins rémunérateurs (31 250 et 32 300€ respectivement).

Le choix d'un domaine de deuxième année est suivi du choix d'une dominante en troisième année. Les étudiants suivent en général des thématiques proches entre la deuxième et la troisième année, même s'ils ont l'opportunité de se réorienter. Ces disparités marquées entre domaines, et constantes au fil du temps, témoignent de l'importance du choix de domaine dans le type de parcours après l'école.

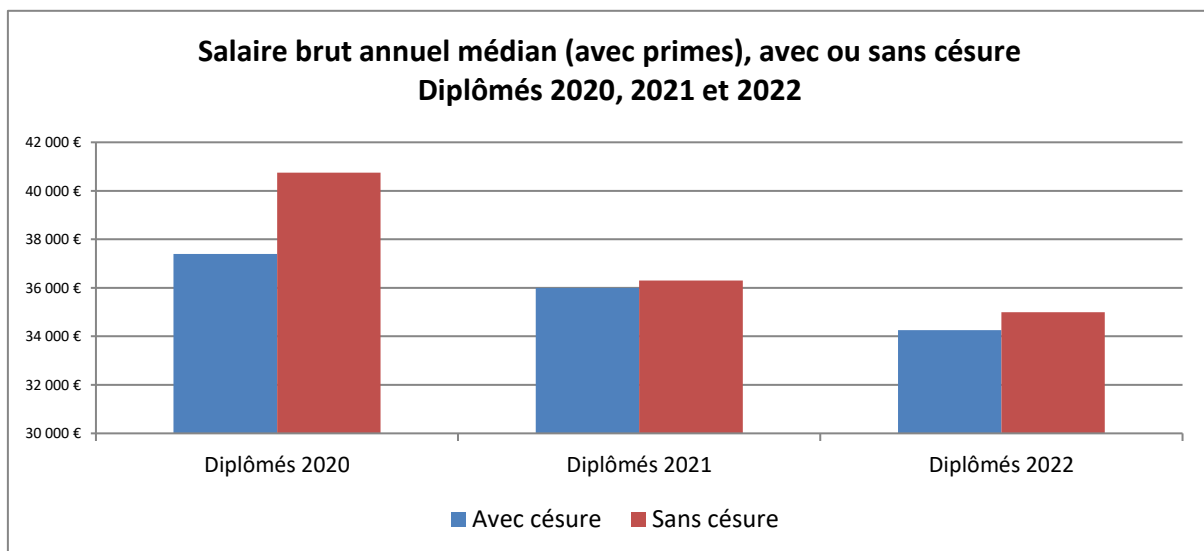
Ces disparités s'expliquent au vu des secteurs liés aux domaines : l'industrie rémunère plus que le secteur agricole et le secteur de l'environnement. Il paraît intéressant de noter que pour la majorité des enquêtés, l'intérêt pour le poste est un critère prioritaire sur le salaire offert.

2) La césure

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer une année de césure au cours de leur scolarité à AgroParisTech. Sur les trois promotions étudiées, 64% des répondants se sont tournés vers une césure.

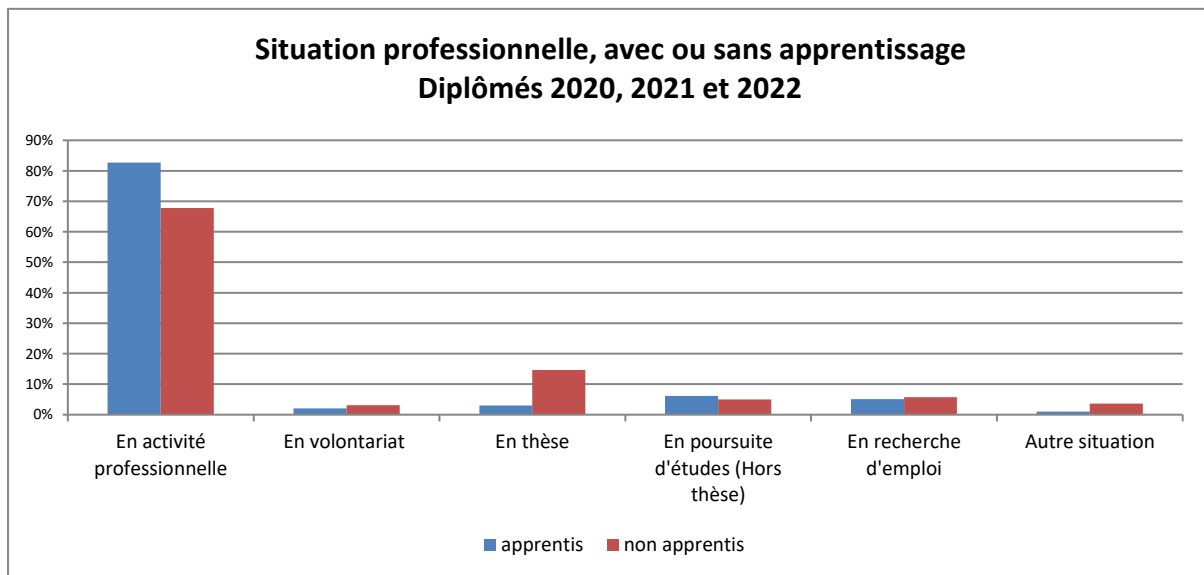


Comme souligné dans l'enquête précédente, les diplômés ayant opté pour une césure poursuivent moins en études que les autres (4% et 7% respectivement sur les trois dernières promotions combinées), au profit de la prise d'emploi (71% et 67% respectivement). Les diplômés n'ayant pas fait de césure sont diplômés plus tôt, ce qui peut expliquer leur motivation à rallonger leurs parcours d'études.

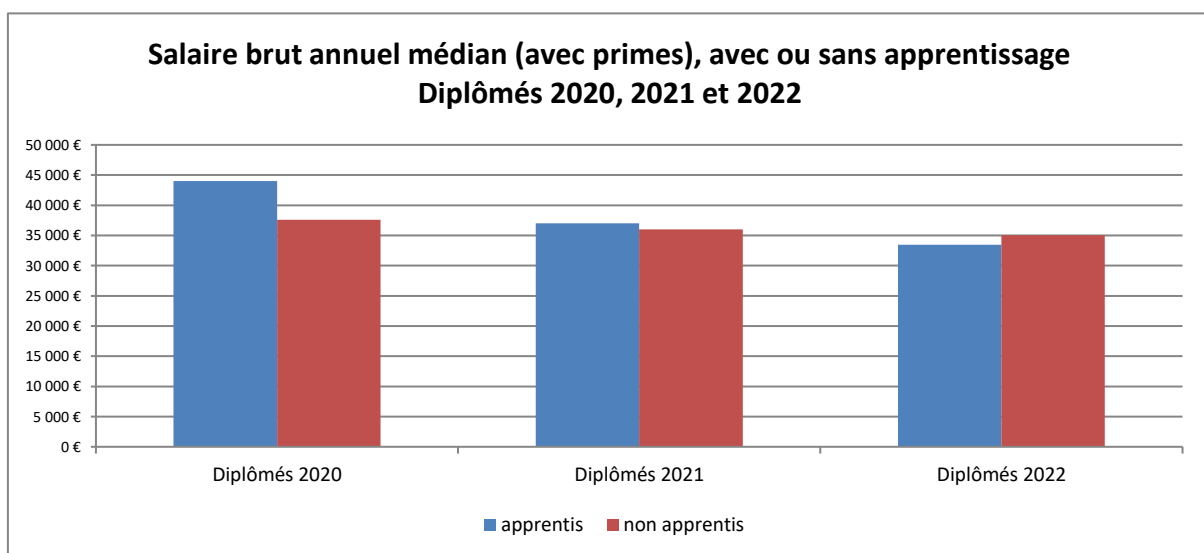


En ce qui concerne le salaire moyen avec prime, il semble que le supplément d'expérience qu'offre la césure ne soit pas valorisée à la sortie de l'école par rapport aux diplômés n'ayant pas opté pour la césure.

3) L'apprentissage



Les diplômés apprentis se tournent plus vers un emploi que les non-apprentis. Ils sont peu à opter pour une thèse (3% des apprentis, contre 15% des non-apprentis sur les trois promotions sortantes combinées). Les non-apprentis sont un peu plus nombreux en autre situation que les apprentis (4% contre 1%)

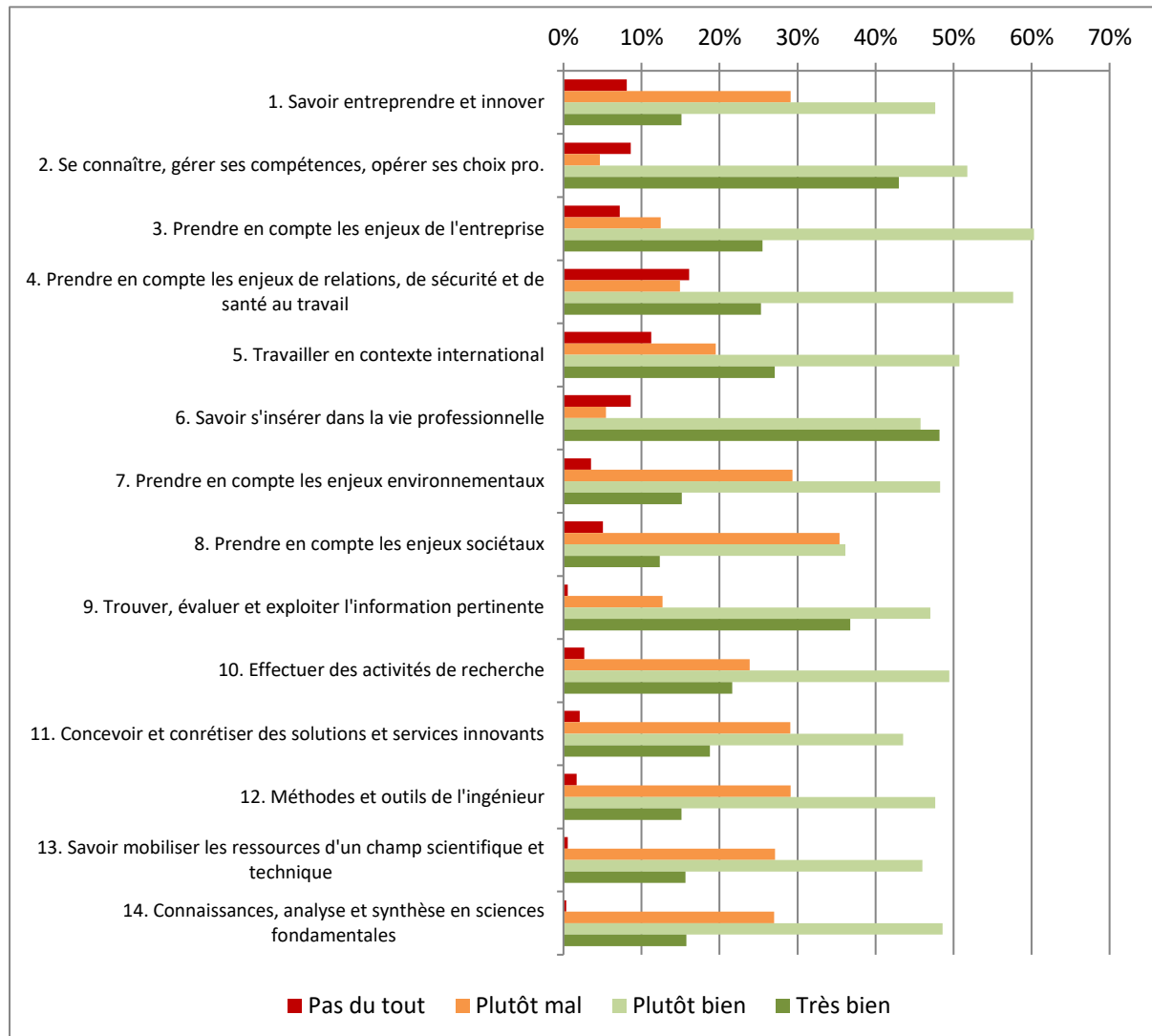


A la sortie de l'école, le salaire médian des apprentis est d'abord moins élevé que les non-apprentis (33 468€ et 35 075€ respectivement). Puis cette tendance s'inverse après 24 mois, les diplômés 2020 apprentis ont un salaire médian de 44 000€ et les non-apprentis de 37 600€.

Les années précédentes, l'inverse avait été observé avec des apprentis d'abord mieux rémunérés, puis les non-apprentis mieux rémunérés après 24 mois.

4) Satisfaction vis-à-vis de la formation AgroParisTech

Les promotions 2020 et 2021 ont été interrogées sur leur ressenti face à la formation dispensée par AgroParisTech. Le graphique ci-dessous résume les réponses données à la question : « Comment estimez-vous que votre formation en école d'ingénieurs vous ait préparé aux éléments suivants ? ».



Les diplômés 2020 et 2021 estiment que la formation AgroParisTech prépare bien à très bien ses étudiants pour chacune de ces 14 compétences. D'ailleurs, la proportion majoritaire est celle du « plutôt bien », dans toutes les catégories avec une moyenne de 49%. En second vient le « très bien » avec une moyenne de 24%.

Les compétences portant sur la **vie personnelle et professionnelle**, telles que savoir entreprendre et innover (1), se connaître et gérer ses compétences (2), travailler en contexte international (5), et s'insérer dans la vie professionnelle (6), présentent des résultats un peu plus mitigés que la moyenne. Les diplômés sont satisfaits de leur préparation à l'insertion dans la vie professionnelle (94% de « plutôt bien » et « très bien »), mais moins satisfaits quant au fait d'entreprendre et d'innover (37% de « plutôt mal » et « pas du tout »).

En ce qui concerne la **prise en compte des différents enjeux**, les avis diffèrent. Les jeunes diplômés estiment être moins bien préparés à la prise en compte des enjeux de l'entreprise et de ceux des relations, de sécurité et de santé au travail (3 et 4) : 7% et 16% d'avis très négatifs respectivement. Ils se jugent mieux préparés aux enjeux sociétaux et environnementaux (7 et 8) : 63% et 49% d'avis positifs (« plutôt bien » et « très bien »).

L'**acquisition des savoirs de l'ingénieur** est évaluée à travers l'Étude de l'information pertinente (9), la Réalisation d'activité de recherche (10), Concevoir et concrétiser des solutions (11) et méthodes/outils de l'ingénieur (12). On note une bonne satisfaction pour ces catégories là avec entre 62% d'avis positifs pour concevoir et concrétiser des solutions innovantes et 84% pour trouver, évaluer et exploiter l'information pertinente.

Enfin les derniers éléments concernent les **enseignements théoriques** avec la capacité à mobiliser les ressources et les connaissances en sciences fondamentales (13 et 14). Le taux de « pas du tout » est inférieur à 1%. Plus de 60% des diplômés se sont sentis bien à très bien préparés à ces compétences scientifiques et méthodologiques.

5) Apports et manques de l'école

Enfin, il a été demandé aux répondants des promotions 2020 et 2021 de dire, librement, ce qu'ils pensaient des apports et des manques de leur scolarité.

- **Apports de l'école** (plus de 310 réponses)

Ce qui semble revenir le plus dans les apports de l'école sont les compétences liées :

- à l'informatique (cité plus de 94 fois) recouvrant la programmation, les statistiques (citées plus de 35 fois), l'analyse de données, la cartographie SIG (citée plus de 18 fois), les outils informatiques...,
- à la gestion de projet (cité plus de 47 fois) que ce soit dans l'organisation, la gestion, les méthodes ou dans le pilotage,
- au travail en équipe ou en groupe (cité 27 fois),
- à l'analyse systémique (cité 16 fois).

- **Manques de l'école** (plus de 285 réponses)

En revanche, les manques les plus cités sont ceux qui se rapportent à :

- la connaissance du monde l'entreprise (46 citations) : la négociation du contrat de travail, du statut et du salaire, le droit du travail, le contenu de la fiche de paie, la négociation du salaire, la gestion des relations hiérarchiques et entre collègues, la vie en entreprise...
- la formation au management (cité 20 fois),
- les enseignements de techniques agricoles (cité 17 fois) : agronomie, maraichage, agroécologie, machinisme..